

https://www.mycpf.eu/anglais

ANGLAIS JURIDIQUE : DROIT - JUSTICE - POLICE CONVERSATIONNEL ET PRATIQUE POUR LES ÉCHANGES PROFESSIONNELS

INDIVIDUEL

SPÉCIALISATION en DROIT

FORMATCODE RS5664 ANGLAIS

Public: Tous professionnels désirant acquérir ou approfondir | Prérequis: Niveau A2 en Anglais. une culture juridique tout en améliorant son anglais.

Le but du programme est d'enrichir fortement la culture de l'apprenant sur le monde juridique anglophone tout en améliorant son niveau d'anglais. Un point d'orgue sera mis sur l'oral tout au long de cette formation, le juriste doit être très bon à l'écrit mais c'est à l'oral qu'il se doit d'exceller. C'est lors de ses plaidoiries qu'il peut faire la différence entre convaincre son auditoire ou le laisser perplexe et ainsi, changer ou non l'issue d'une décision. Une progression à l'oral sera donc attendue.

Le langage utilisé lors des cours sera exclusivement l'anglais même lorsqu'il s'agit de consignes. La reformulation permettra dans la plupart des cas de clarifier la consigne de tel ou tel exercice si elle demeure floue pour l'élève. Cependant, le français pourra être utilisé ponctuellement pour clarifier des questions grammaticales difficiles que l'apprenant peine à assimiler.

Objectifs de développement des compétences professionnelles :



Développer les compétences en anglais des professionnels du monde du droit en environnement anglophone.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en situation d'autonomie professionnelle en situations habituelles. :

- Participer à une communication orale sur des sujets professionnels habituels ou spécifiques, en comprenant un énoncé, des instructions ou des questions en employant un vocabulaire professionnel adapté,
- Analyser des écrits en identifiant les éléments langagiers clés et les employer dans des écrits professionnels,
- Analyser des textes en identifiant les informations clés et les utiliser dans un contexte professionnel spécifique,
- Analyser des énoncés, des dialogues et des communications orales en identifiant les informations clés et les utiliser dans un contexte professionnel spécifique,

Durée de la formation : 20H, 30H, 40H, 50Hou 60H	Rythme de la formation : Jours et horaires modulables.
Modalités d'entrées ou de sorties de formation : Permanentes (sans dates fixes)	Modalités d'admission : Après entretien et test suivant niveau prérequis.
Effectif de stagiaire(s) prévu(s) : En individuel	Présentielle ou à distance : Présentielle, Visio ou mixte.
Lieu : Au domicile du stagiaire, - En centre : Dinan ou Visio.	Tarif: Les frais de passage de la certification sont inclus dans les frais pédagogiques.

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique :

- Monsieur G.C.: Juriste Niveau c1
- PROCEDURE DE REMPLACEMENT : Madame P. R-M Formatrice professionnelle certifiée

Assistance technique et pédagogique: Le bénéficiaire pourra contacter les personnes chargées de l'assister, par appel téléphonique ou envoi d'un mail aux adresses mentionnées. Il bénéficiera d'une réponse dans un délai maximal de 2 jours ouvrés. Délais et période d'assistance en vue du bon déroulement de l'action : Permanent et tout au long de la mission.

Pascal PIGNOT (gérant): 02 23 18 46 26 – saint-malo@cours-et-methode.fr

Financement(s): CPF; OPCO; Pôle-Emploi Identifiants de la formation : ANGDROITCLOE FAF (Agefice, FIF PL, ...). Individuel (barème préférentiel)

Handicap : Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'évaluer ensemble les possibilités d'adaptation.





Modalités d'évaluation :



- Évaluation spécifique à l'entrée,
- INTERACTIF : Face à face,

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Tutorat et Assistance en ligne aux travaux,
- Évaluation spécifique en sortie,

- Acquisition de compétences : Le contrôle est continu,
- Évaluation finale des acquis sur objectifs.
- Certification Cloe:

Les résultats de la certification CLOE sont traduits en capacités. La certification CLOE Italien atteste la capacité d'une personne à communiquer en situations courantes ou professionnelles. Les résultats de la certification CLOE font référence au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) qui est une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux :

- de A1 (élémentaire) à C2 (expérimenté). Cette échelle constitue la référence européenne dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.
 - Remise d'un <u>Certificat de Réalisation</u> qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles.
 - Questionnaire de satisfaction de fin de formation.

Moyens techniques : Salles, ouvrages, internet, matériels divers, liens spécialisés.

Points forts : Session linguistique et « pragmatique » dans la partie langue courante et dans la partie "langue métier" et « Applications en situation ».

- En individuel
- les environnement juridiques de votre choix,
- En intensif ou à votre rythme
- Learning by doing : Interactivité et grande oralité
- Amélioration continue grâce au retour qualité de nos apprenants

ANGLAIS OPÉRATIONNEL DU DROIT

ORALITÉ IMMERSIVE

LOE Anglais



ANGLAIS JURIDIQUE : DROIT - JUSTICE - POLICE

RAPPEL:

CONTENU

Le but du programme est d'enrichir fortement la culture de l'apprenant sur le monde juridique anglophone tout en améliorant son niveau d'anglais. Un point d'orgue sera mis sur l'oral tout au long de cette formation, le juriste doit être très bon à l'écrit mais c'est à l'oral qu'il se doit d'exceller. C'est lors de ses plaidoiries qu'il peut faire la différence entre convaincre son auditoire ou le laisser perplexe et ainsi, changer ou non l'issue d'une décision. Une progression à l'orale sera donc attendue.

Le langage utilisé lors des cours sera exclusivement l'anglais même lorsqu'il s'agit de consignes. La reformulation permettra dans la plupart des cas de clarifier la consigne de tel ou tel exercice si elle demeure floue pour l'élève. Cependant, le français pourra être utilisé ponctuellement pour clarifier des questions grammaticales difficiles que l'élève peine à assimiler.

BLOC 1 : REPRISE DE L'ANGLAIS GÉNÉRAL ET DÉVELOPPEMENT DE L'ORAL

- Nombreuses discussions en anglais sur plusieurs thèmes généraux
- Production d'exercices à l'écrit. (Compréhension orale, expression orale)

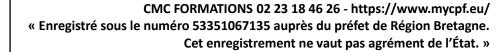
OBJECTIFS:

- Évaluer précisément le niveau de l'apprenant
- Repérer ses faiblesses
- Réhabituer / Rendre l'apprenant plus confortable avec l'anglais avant pour évoluer vers des thématiques plus difficiles et spécifiques au parcours.

Ces évaluations permettront de modifier le programme de façon à proposer des cours sur mesure ciblant les axes d'amélioration.

- Reprise et renforcement de la grammaire
- Révision générale des connecteurs logiques
- Révision des règles de bases
- Révision de la conjugaison et des participes passés.
- Révision des verbes irréguliers
- Correction des potentielles difficultés syntaxiques et sémantiques

-La moitié d'une séance sera consacrée exclusivement à des conseils et méthodes d'autoapprentissage afin d'améliorer son anglais sur son temps libre pendant, et après la formation.







ANGLAIS JURIDIQUE: DROIT - JUSTICE - POLICE

CONTENU

BLOC 2 : RENFORCEMENT DU VOCABULAIRE JURIDIQUE GÉNÉRAL ET DÉVELOPPEMENT DE L'ORAL.

- Listes de vocabulaire fondamental pour la spécialité désignée par l'apprenant.
- Séances de renforcement de l'intonation et de la prononciation.
- Pratique de l'anglais classique en intégrant ce vocabulaire. (Compréhension orale, expression écrite/orale.)

À partir du bloc 3, la plupart des séances auront un double objectif : améliorer le niveau d'anglais général de l'élève tout en renforçant ses connaissances sur un thème en particulier. Typiquement ce type de séance pourra prendre la forme d'une simple discussion interactive dans laquelle seront expliquées telle ou telle pratique ou système juridique.

L'apprenant pourra interrompre et poser des questions. Il sera par la suite amené, avec un sujet de réflexion, à donner son avis et s'exprimer. Ceci permettant accessoirement de constater si les connaissances ont bien été comprises et assimilées.

De nombreux supports seront utilisés lors de séances (graphiques, vidéos, articles de presse, photos ...).

La plupart des séances pourront être accompagnées d'une nouvelle liste de vocabulaire en rapport avec le thème abordé : **procédure civile, droit commercial ...**







ANGLAIS JURIDIQUE: DROIT - JUSTICE - POLICE

CONTENU

BLOC 3: DROIT GÉNÉRAL ANGLO SAXON

Exemple de séances types à titre indicatif :

- -Découverte du système anglo-saxon juridique (common law)
- -Grands principes historiques de la common law britannique :
- L'interprétation du droit par les juges britanniques : l'analogie.
- The Wrists and the Equity
- The Specific Performance procedure
- La common law britannique contemporaine
- The 1873 supreme court creation and how it affected the British legal order. => création de la cour suprême et conséquences sur l'ordre juridique.
- Un Droit coutumier (La Jurisprudence comme source majoritaire de droit) et la différence avec le droit européen dérivant du droit romain (source écrite)
- -Normes fondamentales en droit britannique :
- European community act, 1972.
- Human right act, 1978.
- Constitutional act, 2005.
- Constitutional reform and governance act, 2010.
- -Les organes législatifs et réglementaires :
- 1. Le système législatif et réglementaire américain (Le fonctionnement du régime présidentiel) / Fonctionnement du congress (house of representatives + senate)
- 2. Le fonctionnement du régime parlementaire (The Westminster system (UK, New Zealand, Australia..))







ANGLAIS JURIDIQUE: DROIT - JUSTICE - POLICE

BLOC 4: QUELQUES SYSTEMES JUDICIAIRES

Exemple de séances types à titre indicatif :

-Découverte du système judiciaire Américain

Exemple concret de séance : La hiérarchie judiciaire aux Etats Unis => le système dualiste : étatique (County courts et federal courts (District courts, courts of appeal, Supreme court (SCOTUS)).

- -Découverte du système judiciaire Anglais
 - Matière pénale : Country court, High court of justice, court of appeal
 - Matière civile : Magistrates court, Crown court

Etc.

- -Découverte du système judiciaire Australien
- -Le système carcéral américain (state prison, federal prison, SUPERMAX prisons (maximum security prisons)
- L'état du système carcéral américain = surpopulation, réinsertion et effectivité d'une politique de peine sévère et rétributive.

BLOC 5: POLICING METHODS IN THE COMMONWEALTH

Un avocat se doit d'avoir de solides connaissances dans le fonctionnement de la police et de leurs méthodes pour la défense de son client. De la légalité des interventions policières au fonctionnement général des polices du monde anglophone, ce bloc étudie un sujet très actuel qui peut s'avérer bien utile à un juriste.

Exemple de séances types à titre indicatif :

Compréhension des différentes Polices aux États-Unis et de leurs juridiction (State Patrol, Shérif departement, Police departement, Federal Police (Marshalls, FBI, ATF, DEA)

-Cas d'espèce : une intervention policière contestée : The Breonna Taylor case.

How no-knock warrants can be dangerous in the United States, a heavily armed country.

- -George Floyd : l'image d'un climat social de plus en plus dégradé entre la police et les communautés. => How George Floyd embodied social tensions between communities and police.
- -First amendment auditors and the police
- -Une police militarisée (Why do police departments own military grade gear and equipment ?)
- -Are body cameras helping or making things worse?



BLOC 6: PRÉPARATION D'UN GRAND ORAL

Travailler le vocabulaire juridique relatif aux différents droits (civil, contractuel, pénal, etc.) à partir de documents professionnels -Travailler le système juridique anglo-saxon -Restituer à l'oral les termes juridiques anglais appropriés lors de réunions, d'entretiens ou de procès -Pour apporter votre expertise à des clients internationaux, vous travaillerez avec votre professeur sous forme de jeux de rôles qui vous entraîneront à la rhétorique dans votre métier :

Prosecutor, Defense Attorney, Defendant (person accused of committing a crime).

Exemple d'une plaidoirie blanche où l'oral, préparé sur plusieurs séances, permettra de confronter des connaissances à un cas pratique, de simuler une situation, par exemple, un procès. L'apprenant devra préparer les 3 situations,



COURS DE LANGUES : ANGLAIS

TOUS NIVEAUX

En centre ou à domicile : DINAN / DINARD / SAINT-MALO INDIVIDUEL



Apprendre l'ANGLAIS

ORALITÉ IMMERSIVE

Votre parcours personnalisé en individuel

02 23 18 46 26

https://www.mycpf.eu